



EC-HVO propose cette opportunité ouverte à tous ...

Parce qu'un grand nombre de jeunes de 15 à 25 ans n'ont pas toujours les fonds nécessaires pour le financement de leur formation à la conduite, l'Etat a mis en place le permis à un euro par jour.

L'objectif est simple : favoriser l'accès des jeunes au permis de conduire, à travers un système de prêt à taux zéro avec un remboursement d'un euro par jour.

Le coût total de la formation au permis de conduire ne change pas, mais l'établissement financier avance l'argent et l'Etat paie les intérêts.

Tous les jeunes qui ont entre 15 et 25 ans révolus peuvent en bénéficier, sous réserve que l'établissement financier accepte leur dossier. Après avoir déterminé le nombre d'heures prévisionnel nécessaire, l'auto école établit un devis et un contrat pour la formation au permis de conduire. Ce contrat servira à formuler la demande de prêt auprès d'un établissement financier. Le remboursement (30 Euros par mois) commence dès que la somme est débloquée.